

A l'ouverture de la séance du 18 janvier 2016, 23 membres sont présents ou représentés (18 membres présents, 5 procurations). 3 membres invités sont présents.

1. Prospective

1-1 Architecture de l'offre de formation – Validation des listes de mentions en vue de la demande d'accréditation

La liste des mentions de licence est approuvée.

Cette décision a été adoptée avec 22 voix pour et 3 abstentions.

La liste des mentions de licence professionnelle est approuvée.

Cette décision a été adoptée avec 22 voix pour et 3 abstentions.

La liste des mentions de master est approuvée.

Cette décision a été adoptée avec 22 voix pour et 3 contre.

1-2 Appel à projet innovation pédagogique

Les projets retenus dans le cadre de l'appel à projet innovation pédagogique :

- Formation à la culture numérique et évaluation massive
- Différenciation pédagogique en expression écrite et Orale (DiPEEO)
- Jeux sérieux : Plateforme pédagogique d'expérimentation animale virtuelle (ExAvir)
- LANSAD UA

sont approuvés sous réserve de respect des ajustements budgétaires proposés par le bureau du CFVU 13 janvier 2016.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

2. Affaires générales

2-1 Approbation du procès-verbal de la CFVU du 7 décembre 2015

Le procès-verbal de la CFVU du 7 décembre 2015 est approuvé.

Cette décision a été adoptée avec 24 voix pour et 1 abstention.

3. Enseignement et conventions

3-1 Création du DIU « Summer School - Tourism destination management, learning from France »

La Création du DIU « Summer School - Tourism destination management, learning from France » est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

3-2 Convention licence entre l'Université d'Angers et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire pour la création du parcours « gastronomie et cuisine » de la licence Sciences Sociales

La Convention licence entre l'Université d'Angers et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire pour la création du parcours « gastronomie et cuisine » de la licence Sciences Sociales est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

[3-3 Volet pédagogique de la convention de partenariat entre l'Université d'Angers et les Sables d'Olonne pour la création de la L3 tourisme et loisirs option Patrimoine et cultures littorales et de la L3 tourisme et loisirs option Tourisme et Nautisme](#)

Le Volet pédagogique de la convention de partenariat entre l'Université d'Angers et les Sables d'Olonne pour la création de la L3 tourisme et loisirs option Patrimoine et cultures littorales et de la L3 tourisme et loisirs option Tourisme et Nautisme est approuvé.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

[3-4 Convention licence entre l'université d'Angers et la Mauritius Chambre de Commerce et d'Industrie Business School \(MCCIBS\) pour la délocalisation de la L3 tourisme](#)

La Convention licence entre l'université d'Angers et la Mauritius Chambre de Commerce et d'Industrie Business School (MCCIBS) pour la délocalisation de la L3 tourisme est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

[3-5 Modification de l'intitulé parcours « Animation sociale, culturelle et de loisirs » de la licence sciences sociales](#)

La modification de l'intitulé parcours « Animation sociale, culturelle et des loisirs » de la licence sciences sociales en parcours « Animation sociale, éducative, culturelle et des loisirs » est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

[3-6 Création de la L1 parcours Danse de la licence Sciences Sociales](#)

La création de la L1 parcours Danse de la licence Sciences Sociales est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

[3-7 MCC du diplôme d'université d'études françaises \(DUEF\)](#)

Les MCC du diplôme d'université d'études françaises (DUEF) sont approuvées.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

Fait à Angers, le 21 janvier 2016

Le Vice-président CFVU

Didier PELTIER

